

French Tech : 1,2 Md€ de plus pour les startups « Made in France »

La French Tech et ses [représentants](#) ont été entendus (en partie) par Bercy.

Bruno Le Maire et Cédric O, respectivement ministre de l'Économie et secrétaire d'État chargé du Numérique, ont dévoilé la semaine dernière leur plan de soutien « conjoncturel » à la French Tech lors d'un déplacement (voir photo) dans les locaux de la start-up toulousaine EarthCube, éditeur d'une IA de suivi de systèmes critiques.

Investissements, prêts et aides... Au total, dans le cadre de ce plan, 1,2 milliard d'euros d'argent public seront orientés vers les entreprises technologiques, en particulier les PME et les jeunes pousses, impactées par la crise du Covid-19 en France. Un effort financé pour l'essentiel par le Programme d'investissements d'avenir (PIA).

« La crise du Covid-19 a montré l'importance croissante de l'économie numérique dans nos sociétés », a déclaré Bruno Le Maire. « Nous devons protéger nos startups et les aider à se développer face à la concurrence américaine et chinoise. C'est toute l'ambition que nous portons avec ce plan de soutien », a ajouté le ministre.

« French Tech Souveraineté »

1,2 milliard d'euros seront donc débloqués. Comment se répartit cette somme ?

– Un nouveau fonds « French Tech Souveraineté » est géré par la banque publique d'investissement Bpifrance. Ce fonds est doté au lancement de 150 M€ et pourra atteindre 500 M€ à horizon 2021.

Il cible « des entreprises technologiques françaises développant des technologies d'avenir à caractère souverain », a indiqué Bercy.

– 500 M€ supplémentaires devraient permettre aux entreprises impactées de « passer la crise et innover ».

Ils intègrent notamment : 80 M€ de soutien à la trésorerie (réabondement du fonds French Tech Bridge) ; une offre de prêts de 100 M€ au total distribués par Bpifrance à des startups « prometteuses », mais en difficulté « conjoncturelle » et ne pouvant accéder au prêt garanti par l'État (PGE) ; le rechargement du fonds PSIM (Programme de soutien à l'innovation majeure) pour 120 M€, et le renforcement de dispositifs d'aides à l'innovation.

– 200 M€ consacrés au soutien d'un nouveau vivier de startups technologiques.

Cet effort inclut : 100 M€ pour le fonds d'investissement French Tech Accélération n°2, 15 M€ pour la deuxième vague d'un appel à projets dédiés à l'entrepreneuriat deep tech et 65 M€ pour une troisième vague de financement en faveur de SATT (Sociétés d'accélération du transfert de technologies).

Ce plan de soutien vient s'ajouter aux mesures d'urgence annoncées en [mars 2020](#) par Bercy. Il vise également à rassurer le marché et ses acteurs privés appelés à investir dans la French Tech.

Pour Cédric O : « la France dispose désormais de l'un des écosystèmes d'innovation les plus dynamiques du monde. Cependant, les startups sont aussi fortement affectées par la crise alors que le développement de technologies, notamment souveraines, peut nécessiter de nombreuses années. » C'est dans cette perspective que le gouvernement dit mobiliser des « mesures exceptionnelles » de soutien aux entreprises.

(crédit photo © compte Twitter [@cedric_o](#))